

APE-CR (2026) Forum1

Luxembourg, 11 juin 2026

# ITINÉRAIRES À TRAVERS LE TEMPS ET CULTURES **L'ÉDUCATION POUR UN PATRIMOINE DURABLE**

Le 15<sup>e</sup> Forum consultatif des Itinéraires  
culturels du Conseil de l'Europe

**Erevan, Arménie**  
23-25 septembre 2026

---

**NOTE CONCEPTUELLE**  
Informations préliminaires

## Le Forum : **PATRIMOINE CULTUREL ET ÉDUCATION**

Le Forum consultatif annuel des Itinéraires culturels, événement phare du programme Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe, constitue une plateforme dynamique de dialogue, d'innovation et de coopération. Au cours des quinze dernières années, en Europe et au-delà, il est devenu un catalyseur de partenariats et d'échanges, incarnant l'esprit et les valeurs du programme et de tous ses itinéraires.

Réunissant des représentants des états membres, des réseaux d'Itinéraires culturels certifiés et candidats, des organisations internationales du patrimoine et du tourisme, des autorités locales, des fondations et des organismes professionnels, le Forum favorise des échanges constructifs et une réflexion tournée vers l'avenir. Il aborde les tendances émergentes, encourage les nouvelles initiatives, renforce la collaboration transfrontalière et intersectorielle, et contribue au développement continu du patrimoine culturel commun de l'Europe.

La 15<sup>e</sup> édition place l'éducation et le patrimoine au cœur de son programme. La culture et l'éducation sont des forces qui se renforcent mutuellement, enrichissent les sociétés, favorisent l'inclusion et garantissent l'accès à la connaissance et au patrimoine pour tous. L'éducation ne se contente pas de préserver notre héritage culturel, elle inspire et autonomise également les générations futures, en transmettant des valeurs et en nourrissant une identité européenne commune fondée sur le dialogue, la créativité et le respect mutuel. En ce sens, l'éducation représente à la fois une valeur fondamentale et une force de transformation du programme Itinéraires culturels. Grâce à ce programme, des parcours historiques, des personnalités et des phénomènes culturels d'importance transnationale deviennent des plateformes vivantes d'apprentissage et d'échanges interculturels.

En tant que principal rassemblement annuel dédié au développement et à la promotion du programme, le Forum célèbre la riche diversité culturelle de l'Europe tout en tissant des liens durables au-delà des frontières et entre les communautés. Un programme varié d'événements parallèles viendra compléter les sessions principales, offrant des expériences culturelles et éducatives immersives et mettant en avant la remarquable capacité de l'Arménie à inspirer l'apprentissage, la créativité et le dialogue grâce à son riche patrimoine culturel.

## La ville hôte : **EREVAN**

Erevan, l'une des plus anciennes villes du monde, allie un riche patrimoine historique à une culture contemporaine dynamique. Ses sites archéologiques, son artisanat traditionnel et sa vie culturelle animée offrent des occasions concrètes d'apprentissage par l'expérience, tandis que son environnement urbain en constante évolution favorise la créativité et l'innovation. En tant que ville hôte du Forum, Erevan offre aux participants un cadre unique pour découvrir de première main l'éducation à travers la culture et le patrimoine, ce qui en fait un espace idéal pour le dialogue, l'échange de connaissances et les initiatives collaboratives.

## Les organisateurs : **PARTENAIRES ENGAGÉS**

Le Forum est coorganisé dans le cadre d'un partenariat entre [l'Accord partiel élargi sur les itinéraires culturels du Conseil de l'Europe](#), [l'Institut européen des itinéraires culturels](#), le ministère de l'Éducation, des Sciences, de la Culture et des Sports de la République d'Arménie, le Comité du tourisme de la République d'Arménie et la Fondation pour le développement de la culture, avec le soutien de la municipalité d'Erevan

## L'approche : **Vers un écosystème culturel et éducatif intégré**

L'éducation est devenue une pierre angulaire du paysage normatif international en matière de culture et de patrimoine, jouant un rôle central dans l'élaboration des normes, des politiques et des pratiques. Elle est largement reconnue comme une source essentielle de connaissances, un moteur du développement humain et une priorité clé de la coopération mondiale.

La Conférence mondiale de l'UNESCO sur la culture (MONDIACULT) a identifié l'éducation comme une priorité thématique centrale, appelant à de fortes synergies entre la culture et l'éducation en tant que voie fondamentale vers le développement durable et des sociétés inclusives. [Le Cadre de l'UNESCO pour l'éducation culturelle et artistique](#), adopté en 2024, fait progresser cette vision en présentant l'éducation à la culture et aux arts comme un écosystème global englobant des opportunités d'apprentissage pour tous, dispensées dans des contextes formels, non formels et informels. Dans ce cadre, la culture est considérée comme un mode de vie qui façonne les identités, les valeurs et les modes d'expression, tandis que l'éducation est affirmée comme un droit humain fondamental. La convergence de ces deux piliers permet aux individus non seulement d'apprendre et de créer, mais aussi de participer pleinement à la vie culturelle et de découvrir la richesse et la diversité du patrimoine sous toutes ses formes.

De même, la [Convention-cadre du Conseil de l'Europe sur la valeur du patrimoine culturel pour la société](#) inscrit l'éducation dans une conception plus large du patrimoine culturel, en la reconnaissant comme une source de connaissances, un moteur de l'économie culturelle et un moyen d'intégrer le patrimoine dans les processus d'apprentissage à tous les niveaux.

[La résolution](#) établissant l'Accord partiel élargi (APE) sur les Itinéraires culturels définit un *Itinéraire culturel comme un projet de coopération dans les domaines de la culture, de l'éducation, du patrimoine et du tourisme*, plaçant l'éducation au cœur des efforts visant à favoriser la compréhension, le dialogue et le respect des valeurs européennes communes. Dans le cadre du programme des Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe, l'éducation est mise en œuvre à travers des projets de coopération transnationale qui relient le patrimoine, les communautés et les institutions, transformant des thèmes culturels communs en cadres structurés pour une collaboration durable.

Reconnaissant le rôle transformateur de l'éducation et de la culture dans le développement sociétal durable, le Forum d'Erevan 2026 place ces thèmes au cœur de ses discussions.

## Concilier patrimoine et éducation : La vision stratégique de l'Arménie

L'axe thématique du Forum s'inscrit résolument dans l'engagement politique de longue date de l'Arménie en faveur de la préservation du patrimoine, ainsi que du renforcement des liens entre culture et éducation à travers des cadres stratégiques intégrés et des priorités de développement.

Cet engagement se reflète dans la *Stratégie nationale pour la préservation, le développement et la promotion de la culture 2023–2027*, qui définit la préservation et la transmission du patrimoine comme un axe de développement clé ayant des implications significatives pour le progrès social et le développement durable, ainsi que sa relation de renforcement mutuel avec l'éducation en tant que pilier fondamental. La Stratégie met en outre l'accent sur l'intégration des activités culturelles dans l'éducation formelle et non formelle, tout en inscrivant les objectifs éducatifs au sein de politiques culturelles plus larges.

Ces principes politiques sont efficacement mis en pratique grâce à une forte synergie entre les secteurs de l'éducation et de la culture, sous l'égide du ministère de l'Éducation, des Sciences, de la Culture et des Sports de la République d'Arménie. En 2025, 2 250 programmes ont été mis en œuvre par des institutions du secteur du patrimoine, mobilisant environ 50 000 participants à travers le pays. En outre, environ 310 000 écoliers ont visité des musées, des théâtres et des salles de concert dans le cadre du programme d'abonnement scolaire, conçu pour garantir un engagement significatif envers la culture et le patrimoine à travers des activités alignées sur le programme scolaire. Développés pour divers groupes d'âge et publics, ces programmes démontrent comment l'éducation par la culture peut favoriser la créativité, la pensée critique et l'apprentissage tout au long de la vie, tout en promouvant un accès inclusif au riche patrimoine culturel et aux ressources culturelles de l'Arménie.

Les priorités stratégiques et les orientations politiques sont encore renforcées par des réformes institutionnelles plus larges. La création récente de la Fondation pour le développement de la culture, qui introduit un modèle de gestion centralisée pour les organisations du patrimoine, apporte un soutien administratif et marketing permettant aux musées de renforcer leurs travaux de conservation et de recherche, leurs expositions et leurs programmes éducatifs, renforçant ainsi leur rôle de centres essentiels pour l'apprentissage, l'expression créative et l'engagement du public.

En plaçant l'éducation et le patrimoine culturel au cœur de son programme, conformément à la vision stratégique de l'Arménie en matière de culture et d'éducation, le Forum d'Erevan 2026 jette des bases solides pour un dialogue constructif, un échange de connaissances et une action collaborative, tout en encourageant davantage les approches innovantes en matière d'apprentissage, d'inclusion et de promotion des valeurs culturelles communes de l'Europe.

## Objectif : **Buts, objectifs, résultats**

Le Forum d'Erevan vise à fournir des perspectives stratégiques et tournées vers l'avenir sur le rôle et le potentiel de l'éducation et de la culture en tant que biens publics essentiels. Il explorera leur contribution multidimensionnelle au développement sociétal et mettra en avant leur importance pour le développement durable et les valeurs communes. En réunissant des décideurs politiques, des praticiens et des experts, le Forum définira des approches concrètes axées sur les politiques et les pratiques et identifiera des voies innovantes pour renforcer l'intégration de l'éducation et du patrimoine culturel au sein des communautés et des institutions, dans le cadre plus large du programme des Itinéraires culturels.

### Objectifs principaux

- Stimuler un dialogue politique de haut niveau visant à approfondir l'intégration des secteurs de la culture et de l'éducation, en renforçant leurs rôles complémentaires dans le développement durable ;
- renforcer la reconnaissance de l'éducation et du patrimoine en tant que moteurs essentiels de sociétés inclusives, résilientes et culturellement diversifiées ;
- renforcer le rôle de l'éducation culturelle dans la philosophie du programme des Itinéraires culturels et le relier aux développements en cours concernant, entre autres, la représentativité thématique et l'amélioration de la qualité du programme à l'approche de son 40<sup>e</sup> anniversaire ;
- encourager la coopération institutionnelle entre les réseaux des Itinéraires culturels et les institutions éducatives et culturelles, et approfondir le rôle de l'éducation au patrimoine durable dans le programme des Itinéraires culturels.

### Thèmes à aborder

- Intégration des politiques culturelles et éducatives – harmoniser les cadres culturels et éducatifs afin de renforcer leur impact mutuel.
- Pratiques éducatives par la culture – mettre en avant la manière dont le patrimoine culturel, les traditions et les activités artistiques peuvent servir d'outils dynamiques pour l'enseignement, l'apprentissage et le développement des compétences.
- Technologies numériques dans la culture et l'éducation – tirer parti des outils numériques pour élargir l'accès, renforcer l'engagement et favoriser des expériences d'apprentissage innovantes.
- Apprentissage tout au long de la vie et espaces d'apprentissage – créer des environnements dynamiques où l'éducation formelle, non formelle et informelle se croise avec les expériences culturelles.

- Accessibilité et inclusion – veiller à ce que les initiatives culturelles et éducatives ainsi que les espaces d'apprentissage soient ouverts, inclusifs et accessibles à toutes les communautés.

## Résultat

Le principal résultat du Forum sera un **cadre de recommandations** proposant des principes directeurs, des orientations stratégiques et des approches pratiques pour les Itinéraires culturels. Ce cadre aidera les itinéraires à mettre en place des activités éducatives plus solides et plus percutantes, à intégrer le patrimoine culturel dans diverses pratiques d'apprentissage et à favoriser une participation inclusive.

Il constituera également une ressource pour un large éventail de parties prenantes au sein du programme, en proposant des orientations visant à améliorer la collaboration, à renforcer les capacités institutionnelles et à accroître l'impact éducatif des Itinéraires culturels à travers l'Europe à la veille du 40e anniversaire du programme.

## **À PROPOS**

### Les Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe

Les Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe, tels que définis dans la résolution CM/Res(2013)66 du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe, sont des projets de coopération en matière de patrimoine culturel et éducatif et de tourisme visant à développer et à promouvoir un itinéraire ou une série d'itinéraires s'appuyant sur un parcours historique, un concept culturel, une personnalité ou un phénomène d'importance transnationale, et à favoriser la compréhension et le respect des valeurs européennes communes. Ils montrent comment le patrimoine et les cultures de régions différentes et éloignées d'Europe contribuent à un patrimoine culturel commun. Ces itinéraires peuvent être décrits comme des réseaux transnationaux de sites ou de zones géographiques partageant un thème commun, dans lesquels des actions communautaires sont reliées par les valeurs du Conseil de l'Europe.

### Le programme Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe

Le programme Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe a été lancé en 1987, avec la certification des chemins de pèlerinage de Saint-Jacques-de-Compostelle. Il relie des sites historiques, culturels et naturels importants à travers le continent et au-delà, et offre un moyen d'explorer leur patrimoine commun. Le programme promeut la diversité culturelle, les échanges interculturels, le tourisme durable, ainsi que la protection et la mise en valeur du patrimoine culturel et naturel, en tant que fondement du développement culturel, social et local.

Il existe actuellement 52 Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe certifiés, illustrant différents thèmes de la mémoire, de l'histoire et du patrimoine européens, et contribuant à une interprétation de la diversité de l'Europe d'aujourd'hui. Ensemble, ces itinéraires constituent un réseau transnational de plus de 3 500 membres dans plus de 60 pays en Europe et au-delà.

## L'Accord partiel élargi sur les itinéraires culturels (APE)

En 2010, les états membres désireux de développer les itinéraires culturels du Conseil de l'Europe ont créé l'Accord partiel élargi sur les itinéraires culturels du Conseil de l'Europe afin de permettre une coopération plus étroite entre eux et d'apporter un soutien politique et financier accru au programme des itinéraires culturels du Conseil de l'Europe. À ce jour, 43 États sont membres de l'APE. Chaque année, au mois de mai, le [Conseil de direction de l'APE](#) se réunit pour octroyer la certification Itinéraire culturel du Conseil de l'Europe aux itinéraires faisant l'objet d'une évaluation régulière ainsi qu'aux réseaux sollicitant cette certification, sur la base des critères énoncés dans la Résolution [CM/Res\(2023\)2 du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe](#).

## L'Institut européen des itinéraires culturels (IEIC)

Depuis 1998, le programme Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe est mis en œuvre par l'APE et l'Institut européen des itinéraires culturels, qui fait office d'agence technique du programme. L'IEIC, dont le siège est à Luxembourg, a été créé dans le cadre d'un accord politique entre le Conseil de l'Europe et le Grand-Duché de Luxembourg. Il organise des sessions de formation et des séminaires à l'intention des représentants des Itinéraires culturels et des candidats à la certification, assiste l'APE dans le cycle d'évaluation et de certification, et fournit des conseils et une assistance aux réseaux candidats et aux itinéraires certifiés.